Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

Band: 41 (1993)

Artikel: La statue de bois du port antique de Genève : la Mercure des Gaulois

Autor: Mottier, Yvette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-728526

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

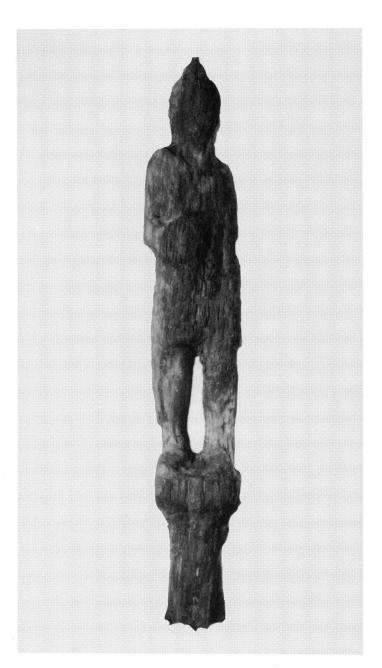
La statue de bois du port antique de Genève: Le Mercure des Gaulois

Par Yvette MOTTIER

La statue de bois (fig. 1) fut trouvée en 1898, lors de la démolition de l'ancien Grenier à blé, à l'angle de la rue de la Fontaine et de la rue de Rive¹. Dès sa découverte elle a suscité des controverses. Dans son étude, J. Mayor la met en rapport avec les «Rolands» du Moyen Age², ce que L. Blondel réfute³ en démontrant que l'emplacement de la trouvaille se situait à fleur d'une couche, au-dessus de laquelle se trouvaient les pilotis appartenant à la digue du port gallo-romain. Par conséquent, la statue devait être antérieure à cette construction.

En 1973-74, une analyse dendrochronologique de l'Institut fédéral de botanique forestière à la demande du Musée national suisse confirma et précisa l'époque proposée par L. Blondel. Il en ressortit que le chêne dans lequel la statue a été taillée a dû être abattu entre 100 et 50 avant J.-C. La fourchette des deux dates s'explique par le fait qu'en sculptant la statue, l'artiste a entamé un nombre indéterminé de cernes dans l'épaisseur du tronc⁴. Dès lors on était en droit de conclure d'une part « que la statue a été dressée au bord du port à l'époque de La Tène III (ou D2) c'est-à-dire après l'annexion de la Genève allobroge à la puissance romaine, mais probablement avant l'arrivée de Jules César dans notre ville (58 av. J.-C.) »5, et d'autre part que «cette date signifie qu'il s'agit d'une œuvre gauloise faite par les Allobroges un demi siècle avant que les Romains ne viennent s'installer à Genève »6. Les fouilles récentes ont permis de dater plus précisément le moment auquel la statue a été érigée sur une digue du port: c'est lors d'une transformation du premier port vers 80 avant J.-C., datée par dendrochronologie⁷. Nous devons la première et jusqu'à ce jour unique tentative de placer cette statue par comparaison dans son contexte culturel à Simone Deyts, auteur d'une monographie consacrée aux sculptures de bois des sources de la Seine⁸. Elle compare la statue de Genève avec des pièces qu'elle considère de provenance gauloise et l'insère ainsi dans un cadre stylistique, culturel et religieux gaulois.

Avant de poursuivre l'étude de cette statue, il convient d'en rappeler les caractéristiques essentielles: taillée dans un tronc de chêne, elle est, avec sa hauteur totale de 3.05 m, la plus grande de toutes les statues de bois gauloises trouvées jusqu'à nos jours. Le personnage, debout, sur une base de 0.16 m, le pied gauche avancé, mesure 2.13 m; la base se prolonge en un fût de 0.76 m. Ce



1. Statue trouvée à Genève. Bois de chêne. Haut. 3.05 m. Genève, Musée d'art et d'histoire, Inv. 4261.

dernier était enfoui dans la terre pour maintenir la statue en position verticale. Le personnage est revêtu d'une pèlerine à capuchon pointu qui se termine au-dessus des genoux et dont un pan se prolonge sur la jambe droite⁹. On devine une encolure en V ou légèrement arrondie. Le bras droit est replié à angle droit sur le corps et la main porte un objet rond. Le bras gauche manque probablement. Aucun détail du visage n'est reconnaissable.

Plusieurs auteurs ont proposé d'interpréter cette statue comme étant une effigie du dieu Neptune. F. Stähelin, se référant à d'autres auteurs, pense aussi que l'attribution à Neptune est la plus vraisemblable¹⁰. Il évoque l'inscription votive à Neptune d'un surveillant du trafic entre les ports lacustre (Longemalle) et fluvial (Fusterie) de Genève¹¹. Les pierres du Niton, dont le nom est une survivance de Neptune, indiquent que le culte de Neptune est bien implanté à Genève, comme il l'est à proximité d'autres lacs des régions alpines¹². Dans leur commentaire à cette même dédicace, E. Howald et E. Mever relèvent que Genève était avant tout une station pour le transbordement des marchandises entre le lac et le fleuve¹³. R. Wyss, dans sa publication à propos d'une autre statue de bois, découverte à Villeneuve, et dont il sera question plus loin, se demande également à quelle divinité attribuer les statues trouvées à l'entrée et à la sortie du lac14. Il conclut que « différentes réflexions parlent en faveur d'une divinité fluviale ou lacustre: l'emplacement des figures, et les preuves d'offrandes apportées à une divinité de l'eau. Cette opinion est surtout étayée par toutes sortes de réminiscences de la vénération de Neptune à l'époque romaine; dans le domaine religieux, la tradition celte s'y manifeste très distinctement».

En cherchant à attribuer cette statue au nom d'une divinité, tous les auteurs ont fait le rapprochement entre un emplacement près de l'eau et le dieu des eaux Neptune.

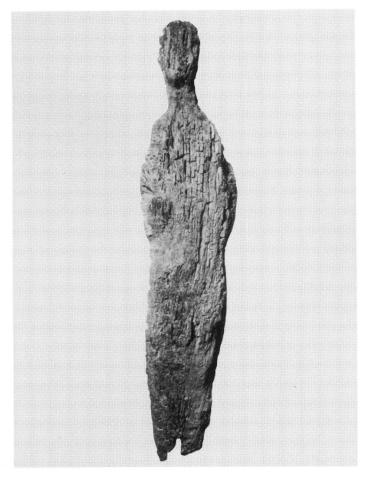
Toutefois, un autre raisonnement n'est-il pas possible? Quelle signification l'eau, et plus particulièrement l'eau courante pouvait-elle avoir pour les Celtes? S'ils y déposent des offrandes, telles que des monnaies et des torques en or, ils en extraient aussi de l'or¹⁵. Avant la construction des routes par les Romains, à but essentiellement militaire, les fleuves restaient les principales voies de communication. En d'autres termes, voyages et commerce s'effectuaient en grande partie par voie aquatique¹⁶. Aussi, les offrandes dans les fleuves, ou du moins certaines d'entre elles, pouvaient très bien avoir été adressées à une divinité, protectrice du commerce et du voyage, c'est-à-dire à Mercure. A propos de la religion des Gaulois, Jules César dit dans ses Commentaires de la Guerre des Gaules: «Mercure est le dieu qu'ils honorent le plus: ses représentations (simulacra) sont les plus nombreuses; on en fait l'inventeur de tous les arts, le guide des routes et des voyages; on pense que pour les gains d'argent et le commerce c'est lui qui a le plus d'efficacité » ¹⁷.

Les chercheurs qui se se sont penchés sur cette question constatent que le matériel archéologique confirme le texte de César. Les inscriptions votives à Mercure sont bien attestées¹⁸, les statuettes en bronze innombrables¹⁹, les temples dédiés à Mercure fréquents chez les Allobroges²⁰.

L'iconographie de Mercure est bien connue, S. Deyts la résume ainsi: «Mercure... dans sa forme classique et porteur de ses attributs immédiatement reconnaissables que sont caducée, bourse et pétase »²¹. Concernant les bronzes de Mercure, elle poursuit: «Mercure debout et nu, un manteau posé sur l'épaule et dans une pose hanchée, Mercure vêtu du manteau court du voyageur grec (la chlamyde)... »²². A ce propos, relevons que L. Blondel a reconnu dans le vêtement porté par le personnage de la statue de Genève, «une *caracalla* gauloise coupée au-dessus des genoux, échancrée autour du cou »²³.

Si l'on examine maintenant les informations dont nous disposons, l'iconographie et les autres documents relatifs à Mercure pour étayer l'hypothèse d'une attribution de la statue de bois à Mercure, nous constatons tout d'abord que notre pièce n'est pas en contradiction avec l'iconographie de Mercure: l'objet rond qu'il porte dans sa main droite peut être interprété comme étant une bourse et la pèlerine à capuchon, la *caracalla* gauloise, assimilée à la « chlamyde du voyageur grec ».

S'il est vrai que l'inscription votive d'un responsable d'étape est dédiée à Neptune²⁴, on peut y opposer une inscription votive à Mercure Auguste trouvée à Vidy. Elle est incomplète, mais peut être lue selon E. Howald et E. Meyer de manière suivante: «A Mercure Auguste. Les bateliers du lac Léman qui résident à Lausanne »25. Le pilier des nautae de Paris nous montre que les bateliers se sont également adressés à Mercure; le registre inférieur contient la représentation de Mercure et de sa mère Rosmerta/Maia²⁶. Un chaudron en bronze avec la dédicace « deo Mercurio » fut trouvé près de Mayence dans le Rhin et témoigne que des offrandes à Mercure ont été déposées dans des fleuves²⁷. Les chercheurs sont d'accord sur le fait que l'importance de Genève dans l'antiquité était avant tout d'ordre économique, lieu de commerce privilégié avec ses deux ports et sa station de péage²⁸. Si le port, par son emplacement lacustre et fluvial relève du domaine de Neptune, il reste d'une importance capitale pour le commerce, en est le centre même et la statue d'un Mercure à cet endroit s'expliquerait tout naturellement. Aucune inscription votive à Mercure n'a été trouvée dans le port, mais un autel, peut-être un sanctuaire, étroitement lié à Mercure, avait été localisé dans son voisinage immédiat: celui de Rosmerta/Maia, sa mère²⁹, avec laquelle il est parfois représenté³⁰. Le texte de César se révèle d'une grande exactitude: dieu - itinerum et





2. Statue trouvée près de Villeneuve, canton de Vaud. Bois de chêne. Haut. 1.15 m. Nyon, Musée du Léman.

3. Statue trouvée à Eschenz, canton de Thurgovie. Bois de chêne. Haut. 0.61 m. Frauenfeld, Musée thurgovien.

viarum — des voyages et des voies de communication. Dans le port il protège les voies lacustre et fluviale.

En 1978, une autre statue de bois, plus petite que celle de Genève, mais comparable à celle-ci, fut confiée au Musée national suisse pour restauration (fig. 2). Haute de 1.25 m, elle avait été trouvée à l'extrémité est du lac Léman, près de Villeneuve et donnée au Musée du Léman à Nyon en 1961. Egalement taillée dans du bois de chêne, elle se trouve cependant dans un moins bon état de conservation. Une datation dendrochronologique était par conséquent exclue. En revanche on distingue parfaitement son bras droit replié sur le corps et l'arrondi de la main tenant probablement une bourse. On trouva pendant la restauration trois monnaies gauloises enfouies dans une fente du bois au-dessus de la main, dans le pli du bras³¹. Compte tenu du texte de César qui nous apprend que les Gaulois pensaient que Mercure avait le

plus d'influence sur le gain de l'argent, il nous paraît plausible de penser que la statue de bois, dressée à l'endroit où le Rhône poursuit son cours dans le lac, est le dieu Mercure. Les emplacements à l'entrée et à la sortie du lac ne sont pas en contradiction avec le portrait-robot d'une divinité des eaux courantes: le lac est une voie de communication, et de plus, il est considéré par le monde antique comme faisant partie du cours du Rhône, étant en quelque sorte le Rhône élargi³². Une troisième statue de bois, bien conservée, représentant un homme debout revêtu du long manteau à capuchon gaulois, fut trouvée à Eschenz, canton de Thurgovie, le vicus romain de Tasgaetium³³. Elle est taillée dans du bois de chêne et mesure 0.61 m (fig. 3). D'après le contexte de la fouille, elle est probablement un peu plus récente que la statue de Genève, mais l'iconographie d'un gaulois debout, le bras droit replié sur la poitrine et l'emplacement de la statue à la sortie du Rhin du lac de Constance permettent un rapprochement³⁴. Dans sa monographie sur la religion des Celtes, J. A. MacCullock émet l'hypothèse que les représentations en bois périssable étaient probablement bien plus nombreuses que les symboles des dieux³⁵. Au moins trois statues de bois gauloises représentant selon toute probabilité le dieu Mercure ont été trouvées en Suisse. On serait tenté de postuler l'existence de statues semblables à Zurich, au pied du Lindenhof et peut-être à d'autres endroits encore. L'aspect fruste des statues de divinités a frappé l'auteur antique Lucain qui a comparé les statues dans le bois sacré de Marseille à des troncs grossièrement taillés³⁶. Quelque deux mille ans plus tard, J. Mayor, persuadé de parler d'une pièce du XIVe siècle, décrit la statue de Genève avec des paroles semblables: «Travail informe à souhait... On a profité des nodosités d'un tronc mal équarri, que l'on transforma, hâtivement, sans plus de souci esthétique, en une effigie approximative et des plus vulgaires »37. L'œil de l'amateur habitué à l'art classique, voit dans ces statues de bois gauloises un travail primitif et barbare. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles personne n'a reconnu en elles quelques-unes des effigies du dieu gaulois que Jules César assimile à Mercure.

¹ Pour l'emplacement exact M.-R. SAUTER, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1974 et 1975, dans: Genava, n.s., t. XXIV, 1976, p. 263.

² J. MAYOR, *A propos d'une figure de bois taillé*, dans: *Indicateur d'antiquités suisses*, n.s., t. XV, 1913, p. 117 sqq.

³ L. BLONDEL, Le port gallo-romain de Genève, dans: Genava,

t. III, 1925, p. 92.

⁴ R. DEGEN, Genève: Datierung der ältesten monumentalen Holzplastik, dans: Helvetia Archeologica 5, 1974, 19/20, p. 106; NZZ, n° 495, 19 novembre 1974, p. 49; Y. MOTTIER, Statue allobroge, dans: Musées de Genève 164, avril 1976, p. 3 sq.; M.-R. Sauter, I.c.,

⁵ M.-R. SAUTER, *l.c.*, p. 264. ⁶ Y. MOTTIER, *l.c.*, p. 3.

⁷ Ch. BONNET, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1986 et 1987, dans: Genava, n.s., t. XXXVI, 1988, p. 41 sqq.; Ch. Bonnet et al., Les premiers ports de Genève, dans: Archéologie suisse, 12, 1989, 1, p. 2 sqq.

⁸ S. DEYTS, Les bois sculptés des sources de la Seine, XLII^e supplément à Gallia, Paris, 1983.

S. DEYTS, op. cit., p. 179.

¹⁰ F. STAEHELIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, Bâle, 1947 (3e éd.), p. 543 sq.

11 J.-L. MAIER, *Genavae Augustae*, *Hellas et Roma* II, Genève, 1983,

12 F. STAEHELIN, op. cit., p. 543 sq. A l'époque romaine les pierres du Niton se trouvaient au milieu du lac, obstacle ou repère pour les navigateurs. Les vœux des bateliers à Neptune à l'époque romaine s'expliquent aisément; le lac Léman devient dangereux par vent fort.

13 E. HOWALD - E. MEYER, *Die römische Schweiz*, Zurich, 1940,

p. 225 sq., nº 106.

¹⁴ R. Wyss, *La statue celte de Villeneuve*, dans: *Helvetia archaeo-*

logica, 10, 1979, 38, p. 58 sqq., p. 62 sq. ¹⁵ A. Furger et F. Mueller, L'or des Helvètes, Trésors celtiques en Suisse, Catalogue d'exposition, Musée national suisse, Zurich, 1991, p. 125, nos 66-70 et p. 37 sq.

16 PAULY - WISSOWA, RE, vol. VII, p. 638, 32 sq. pour les références

aux auteurs antiques.

17 De Bello Gallico, VI, 17, cité dans la traduction chez S. DEYTS, Images des Dieux de la Gaule, Paris, 1992, p. 135.

J.-H. HATT, Mythes et dieux de la Gaule, vol. 1, Paris, 1989, p. 206 pour une statistique des inscriptions.

¹⁹ S. DEYTS, op. cit., p. 115.

²⁰ J. A. MACCULLOCK, The Religion of the Celts, Londres, 1911 (rééd. s.d.), p. 24.

²¹ *Ibid.*, p. 114.

²² *Ibid.*, p. 115.

²³ L. BLONDEL, *l.c.*, p. 93.

²⁴ Cf. note 11.

²⁵ E. HOWALD - E. MEYER, op. cit., p. 243, n° 153; G. WALSER, Römische Inschriften in der Schweiz, I. Teil: Westschweiz, Berne, 1979, p. 116, nº 54.

²⁶ J.-J. HATT, *op. cit.*, p. 103, fig. 85; p. 127, fig. 101.

²⁷ H. KLUMBACH, *Bronzekessel mit Weibinschrift aus dem Rhein*

bei Speyer, dans: Germania, 24, 1940, p. 126 sqq. ²⁸ F. Staehelin, op. cit., p. 150 sq.; R. Sauter, Un demi-millénaire de Romanité, dans: P. Guichonnet (éd.), Histoire de Genève, Toulouse-Lausanne, 1974, p. 48.

²⁹ E. HOWALD - E. MEYER, *op. cit.*, p. 228, nº 113, qui expliquent l'emplacement de l'inscription par la proximité du port.

³⁰ S. DEVIS, *Impage, op. cit.* p. 110 sec.

S. DEYTS, Images, op. cit., p. 119 sqq.

³¹ R. Wyss, *l.c.*, p. 59.

³² STRABON, *Geographica*, IV, 1, 11, p. 186, cité par E. HOWALD - E. MEYER, *op. cit.*, p. 60 sq.; POMPONIUS MELA, II, 5, 79, *ibid.*, p. 66 sq.; PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, II, 224, *ibid.*, p. 74 sq.

³³ J. Buergi, Eine römische Holzstatue aus Eschenz-TG, dans:

Archéologie suisse, 1, 1978, 1, p. 14 sqq.

³⁴ Les anciens croyaient que la source du Rhin se trouvait près de Eschenz/Tasgaetium. Cf. F. STAEHELIN, op. cit., p. 184, note 3.

³⁵ J.-A. MACCULLOCK, op. cit., p. 288.

³⁶ *Ibid.*, p. 284 et note 1. ³⁷ J. MAYOR, *l.c.*, p. 119.

Crédit photographique:

Musée d'art et d'histoire, Bettina Jacot-Descombes, Genève: fig. 1 Musée du Léman, Nyon: fig. 2 Musée thurgovien, Frauenfeld: fig. 3